



Ville de Châtelet



## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de :

- permis d'urbanisation
- ~~modification de permis d'urbanisation~~
- permis d'urbanisme
- ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est **Madame DI GIANNANTONIO Stéphanie**  
demeurant à ~~dont les bureaux se trouvent à~~ **6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE, rue Jean Jaures 198**

Le terrain concerné est situé à **6200 CHÂTELET, rue de Presles**  
et cadastré **Bouffioulx (4) section C n° 75E**

Le projet consiste en **la construction d'une habitation**

et présente les caractéristiques suivantes :

**Le projet s'écarte du permis d'urbanisation pour les motifs suivants :**

- **Point II. F (niveaux) : Le bâtiment ne serait pas implanté de telle manière que les entrées du garage et de l'habitation soient situées au niveau de la voirie ;**
- **Point III. (toitures) : Le volume secondaire implanté à l'avant du volume principal serait couvert par une toiture plate alors que celui-ci n'est pas un élément d'articulation entre différents volumes;**
- **Point V. Matériaux d'élévation : Les teintes retenues pour les matériaux d'élévation sont les suivantes : Gris, blanc cassé, ocre, gris bleuté, rose clair, rosé foncé, coquille d'oeuf, brun moyen, beige foncé, blanc, pierre de France, gris clair, rouge-brun, beige clair (les matériaux d'élévation sont de ton beige et brun foncé).**

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables, sauf le mardi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – Service Urbanisme – rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme, téléphone : 071/243.244, mail : urbanisme@chatelet.be, dont le bureau se trouve rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 09 mai 2018 au 23 mai 2018 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – rue Gendebien 55 à 6200 CHÂTELET
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@chatelet.be](mailto:urbanisme@chatelet.be)

A Châtelet, le 23 AVR. 2018

Le Directeur général,

Christophe LANNOIS



Pour le Bourgmestre,  
L'Echevin délégué,  
(délégation du 07/12/2012)

Françoise ABAD GONZALEZ

**COPIE**